

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 1081

présenté par

M. Saintoul, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, Mme Legrain,
Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu,
M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot,
M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome,
M. Ruffin, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya,
M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 21 par la phrase suivante :

« Face à l'intensification des conflits, il nous faut réaffirmer le refus par la France de toute intervention militaire sans mandat de l'ONU et travailler au rétablissement de l'autorité du comité d'état-major des Nations unies avec la formation d'une force militaire onusienne permanente. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES souhaite réaffirmer le refus par la France de toute intervention militaire sans mandat de l'ONU et travailler au rétablissement de l'autorité du comité d'état-major des Nations unies avec la formation d'une force militaire onusienne permanente.

L'Organisation des nations unies étant la seule organisation universelle reconnaissant l'égalité entre États et entre peuples, elle reste la seule instance légitime à œuvrer à la sécurité collective. Pourtant, elle est sapée de l'intérieur, par des manques financiers qui la rendent dépendante du bon vouloir de sociétés privées « partenaires », et de l'extérieur, par les superpuissances qui s'affranchissent du droit international. Les conflictualités de tous types doivent y être mises en discussion et réglées avant de dégénérer en guerres. À rebours de l'enfermement dans la diplomatie de clubs oligarchiques symbolisée par le poids des G7, G20, OCDE, OMC, Banque mondiale, la France doit

œuvrer au retour en force de l'ONU. C'est pourquoi nous devons nous appliquer à la démocratisation et au renforcement de l'ONU et remettre en cause des arènes parallèles de décision (G7, G20, etc.).